



a ssociation pour t axation des t ransactions financières pour l'a ide aux C itoyens

**attac-var** *Il s'agit tout simplement de se réappropriier ensemble l'avenir de  
notre monde*

---

Association régie par la loi de 1901

## Dossier nouvel adhérent

<b>Présentation d'ATTAC</b> .....	P.2
Éditorial d'Ignacio Ramonet à l'origine d'ATTAC.....	P.3
Plate-forme de l'association "ATTAC".....	P.5
Mouvement international ATTAC.....	P.6
Conseil scientifique.....	P.8
Composition des instances dirigeantes d'ATTAC.....	P.9
<b>Présentation d'ATTAC- VAR</b> .....	P.10
Composition du conseil d'administration d'ATTAC-VAR.....	P.10

Attac-Var - 20, avenue Donchery - 83100 TOULON  
Tel. : 04 94 20 90 64 - E Mail: [attac-var@attac.org](mailto:attac-var@attac.org)  
Site Internet attac-national <http://www.attac.org/>

# ATTAC ?

ATTAC a été fondée en France le 3 juin 1998 autour de [la plate-forme réunissant des citoyens, des associations, des syndicats et des journaux](#). L'idée de cette initiative est née d'un éditorial d'Ignacio Ramonet : "[Désarmer les marchés](#)", publié dans Le Monde diplomatique en décembre 1997. Depuis, l'association française a contribué à [la naissance du mouvement international ATTAC](#) tout en collaborant avec de nombreux [partenaires](#) dans le monde. C'est ainsi qu'[Alter Davos](#) et [Planet - Un Autre Monde est possible](#) ont eu lieu. ATTAC sera également présente à Seattle lors du Millenium Round de l'OMC.

## Ce que propose ATTAC

En France : réfléchir, informer, rassembler, nourrir le débat, se faire entendre. Cette démarche nécessite un grand nombre de [groupes locaux en France](#), capables de saisir l'opinion publique, les élus, de faire connaître les conséquences économiques et sociales relevant de la spéculation financière et d'inscrire les préoccupations d'ATTAC dans l'actualité : débats à l'Assemblée nationale, Sommets européens, rencontres de Davos, assemblées générales du Fonds Monétaire International, négociation de traités commerciaux, etc.

[Au plan international](#) : [prolonger les actions menées en France](#). Les capitaux ignorent les frontières. Taxer la spéculation relève, par définition, de dispositions internationales. Il existe, dans pratiquement tous les pays, des femmes et des hommes, des organisations, des rassemblements dont les préoccupations - les activités parfois - font écho à celles d'ATTAC. Le souhait d'ATTAC est de pouvoir réfléchir, débattre et travailler avec elles et, tout en tenant compte des différences, de faire converger autant que possible les efforts des uns et des autres. De nombreux contacts sont déjà pris et sont appelés à se développer.

## Ce que veut ATTAC

Le "laisser-fairisme" et le "libre affairisme", qui tendent à dominer en matière d'échanges internationaux, n'ont rien de fatal ou d'inéluctable. Il est possible d'imposer une plus grande transparence sur les mouvements des capitaux, sur la réalité des paradis fiscaux. Il est possible d'imposer des réglementations internationales, une plus grande maîtrise sociale des sommes concernées, un droit d'ingérence des peuples dans la sphère financière. En 1972, James Tobin, Prix Nobel d'économie, avançait l'idée d'une taxation modérée de toutes les transactions spéculatives sur les marchés des changes, afin de permettre aux gouvernements de retrouver des marges d'autonomie en matière de politique économique.

Depuis, cette idée a été reprise à de nombreuses occasions. Dans le monde, de nombreux [partis politiques](#) ont proposé une solution de ce type (dans des pays parlant le français : [Belgique](#), [Suisse](#)).

En [France](#) aussi, Lionel Jospin lors de sa campagne présidentielle, Philippe Seguin, la [commission des finances de l'Assemblée nationale](#) se sont déclarés favorables à une solution de ce type. Une [résolution](#) allant dans ce sens a été présentée au Parlement européen.

Le débat doit donc prendre de l'ampleur. C'est ce à quoi Attac souhaite œuvrer en produisant de l'information, en organisant des rencontres nationales et internationales, en interpellant les décideurs nationaux, européens et internationaux.

***Il s'agit tout simplement de se réappropriier ensemble l'avenir de notre monde***

## **Éditorial d'Ignacio Ramonet à l'origine d'ATTAC : "Désarmer les marchés", publié dans Le Monde diplomatique en décembre 1997 :**

### **Désarmer les marchés**

**Par IGNACIO RAMONET**

Le typhon sur les Bourses d'Asie menace le reste du monde. La mondialisation du capital financier est en train de mettre les peuples en état d'insécurité généralisée. Elle contourne et rabaisse les nations et leurs Etats en tant que lieux pertinents de l'exercice de la démocratie et garants du bien commun.

La mondialisation financière a d'ailleurs créé son propre Etat. Un Etat supranational, disposant de ses appareils, de ses réseaux d'influence et de ses moyens d'action propres. Il s'agit de la constellation Fonds monétaire international (FMI), Banque mondiale, Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE) et Organisation mondiale du commerce (OMC). Ces quatre institutions parlent d'une seule voix - répercutée par la quasi-totalité des grands médias - pour exalter les « vertus du marché ».

Cet Etat mondial est un pouvoir sans société, ce rôle étant tenu par les marchés financiers et les entreprises géantes dont il est le mandataire, avec, comme conséquence, que les sociétés réellement existantes, elles, sont des sociétés sans pouvoir [\(1\)](#). Et cela ne cesse de s'aggraver. *(Lire, pages 12 à 15, notre dossier sur la crise financière actuelle.)*

Succédant au GATT, l'OMC est ainsi devenue, depuis 1995, une institution dotée de pouvoirs supranationaux et placée hors de tout contrôle de la démocratie parlementaire. Une fois saisie, elle peut déclarer les législations nationales, en matière de droit du travail, d'environnement ou de santé publique, « *contraires à la liberté du commerce* » et en demander l'abrogation [\(2\)](#). Par ailleurs, depuis mai 1995, au sein de l'OCDE, et à l'écart des opinions publiques, se négocie le très important Accord multilatéral sur les investissements (AMI), qui devrait être signé en 1998, et qui vise à donner les pleins pouvoirs aux investisseurs face aux gouvernements.

Le désarmement du pouvoir financier doit devenir un chantier civique majeur si l'on veut éviter que le monde du siècle à venir ne se transforme en une jungle où les prédateurs feront la loi.

Quotidiennement, quelque 1 500 milliards de dollars font de multiples allers et retours, spéculant sur des variations du cours des devises. Cette instabilité des changes est l'une des causes de la hausse des intérêts réels, qui freine la consommation des ménages et les investissements des entreprises. Elle creuse les déficits publics et, par ailleurs, incite les fonds de pension, qui manient des centaines de milliards de dollars, à réclamer aux entreprises des dividendes de plus en plus élevés. Les premières victimes de cette « traque » du profit sont les salariés, dont les licenciements massifs font bondir la cotation boursière de leurs ex-employeurs. Les sociétés peuvent-elles longtemps tolérer l'intolérable ? Il y a urgence à jeter des grains de sable dans ces mouvements de capitaux dévastateurs. De trois façons : suppression des « paradis fiscaux » ; augmentation de la fiscalité des revenus du capital ; taxation des transactions financières.

Les paradis fiscaux sont autant de zones où règne le secret bancaire, qui ne sert qu'à camoufler des malversations et d'autres activités mafieuses. Des milliards de dollars sont ainsi soustraits à toute fiscalité, au bénéfice des puissants et des établissements financiers. Car toutes les grandes banques de la planète ont des succursales dans les paradis fiscaux et en tirent grand profit. Pourquoi ne pas décréter un boycottage financier, par exemple, de Gibraltar, des îles Caïmans ou du Liechtenstein, par l'interdiction faite aux banques travaillant avec les pouvoirs publics d'y ouvrir des filiales ?

La taxation des revenus financiers est une exigence démocratique minimale. Ces revenus devraient être taxés exactement au même taux que les revenus du travail. Ce n'est le cas nulle part, en particulier dans l'Union européenne.

La liberté totale de circulation des capitaux déstabilise la démocratie. C'est pourquoi il importe de mettre en place des mécanismes dissuasifs. L'un d'entre eux est la taxe Tobin, du nom du Prix Nobel américain d'économie qui la proposa dès 1972. Il s'agit de taxer, de manière modique, toutes les transactions sur les marchés des changes pour les stabiliser et, par la même occasion, pour procurer des recettes à la communauté internationale. Au taux de 0,1 %, la taxe Tobin procurerait, par an, quelque 166 milliards de dollars, deux fois plus que la somme annuelle nécessaire pour éradiquer la pauvreté extrême d'ici au début du siècle [\(3\)](#).

De nombreux experts ont montré que la mise en œuvre de cette taxe ne présente aucune difficulté technique [\(4\)](#). Son application ruinerait le credo libéral de tous ceux qui ne cessent d'évoquer l'absence de solution de rechange au système actuel.

Pourquoi ne pas créer, à l'échelle planétaire, l'organisation non gouvernementale Action pour une taxe Tobin d'aide aux citoyens (Attac) ? En liaison avec les syndicats et les associations à finalité culturelle, sociale ou écologique, elle pourrait agir comme un formidable groupe de pression civique auprès des gouvernements pour les pousser à réclamer, enfin, la mise en œuvre effective de cet impôt mondial de solidarité.

**IGNACIO RAMONET.**

[\[Libéralisme\]](#) [\[Mondialisation\]](#) [\[Finance\]](#)

---

(1) Lire André Gorz, *Misères du présent, richesse de l'avenir*, Galilée, Paris, 1997 ; ainsi que la communication de Bernard Cassen au colloque « La social-démocratie à l'heure de la mondialisation », organisé par le Parti québécois (PQ), à Québec, les 27 et 28 septembre 1997. Par ailleurs, le Groupe de Lisbonne, présidé par Riccardo Petrella, va prochainement publier aux éditions Labor, à Bruxelles, une étude intitulée *Le Désarmement financier*.

[\(2\)](#) Cf. François Chesnais, *La Mondialisation du capital*, Syros, Paris, 1997 (nouvelle édition augmentée).

[\(3\)](#) *Rapport sur le développement humain 1997*, Economica, Paris, 1997.

[\(4\)](#) Cf. Mahbub Ul Haq, Inge Kaul, Isabelle Grunberg, *The Tobin Tax: Coping with Financial Volatility*, Oxford University Press, Oxford, 1996. Lire *Le Monde diplomatique*, février 1997.

**[LE MONDE DIPLOMATIQUE](#)** - **[DÉCEMBRE 1997](#)** - Page 1  
<http://www.monde-diplomatique.fr/1997/12/RAMONET/9665.html>

---

TOUS DROITS RÉSERVÉS © 1999 Le Monde diplomatique.

---

## Plate-forme de l'association "ATTAC"

---

La mondialisation financière aggrave l'insécurité économique et les inégalités sociales. Elle contourne et rabaisse les choix des peuples, les institutions démocratiques et les États souverains en charge de l'intérêt général. Elle leur substitue des logiques strictement spéculatives exprimant les seuls intérêts des entreprises transnationales et des marchés financiers.

Au nom d'une transformation du monde présentée comme une fatalité, les citoyens et leurs représentants se voient disputer le pouvoir de décider de leur destin. Un tel abaissement, une telle impuissance nourrissent la progression des partis antidémocratiques. Il est urgent d'enrayer ce processus en créant de nouveaux instruments de régulation et de contrôle, aux plans national, européen et international. L'expérience indique assez que les gouvernements ne le feront pas sans qu'on les y encourage. Relever le double défi d'une implosion sociale et d'une désespérance politique exige donc un sursaut civique et militant.

La liberté totale de circulation des capitaux, les paradis fiscaux et l'explosion du volume des transactions spéculatives acculent les États à une course éperdue aux faveurs des gros investisseurs. Au nom de la modernité, 1500 milliards de dollars vont et viennent chaque jour sur les marchés des changes à la recherche d'un profit instantané, sans rapport avec l'état de la production et du commerce des biens et services. Une telle évolution a pour conséquences l'accroissement permanent des revenus du capital au détriment de ceux du travail, la généralisation de la précarité et l'extension de la pauvreté.

Désormais, sous couvert de sécurité, les salariés sont invités à troquer leurs systèmes de retraite contre un mécanisme de fonds de pension qui aboutit à soumettre un peu plus leurs propres entreprises aux seuls impératifs de la profitabilité immédiate, à y aggraver les conditions de travail, à étendre la zone d'influence de la sphère financière et à persuader les citoyens de l'obsolescence de constructions solidaires entre nations, peuples et générations.

Au prétexte du développement économique et de l'emploi, les pays membres de l'OCDE n'ont pas renoncé à signer un Accord multilatéral sur les investissements (AMI) qui donnerait tous les droits aux investisseurs et imposerait tous les devoirs aux États. Dans le même temps, la Commission européenne et certains gouvernements entendent poursuivre leur croisade libre-échangiste par la mise en place d'un Nouveau marché transatlantique (NTM) visant ouvertement à asseoir l'hégémonie des États-Unis dans l'audiovisuel et à démanteler la politique agricole commune.

La plupart des engrenages de cette machine inégalitaire, entre Nord et Sud comme au cœur des pays développés eux-mêmes, peuvent encore être enrayerés. Trop souvent, l'argument de la fatalité se nourrit de la censure de l'information sur les alternatives. C'est ainsi que les institutions financières internationales et les grands médias (dont les bénéficiaires de la mondialisation sont souvent propriétaires) ont fait le silence sur la proposition de l'économiste américain James Tobin, prix Nobel d'économie, de taxer les transactions spéculatives sur les marchés des devises. Même fixée à un taux particulièrement bas de 0,05%, la taxe Tobin rapporterait près de 100 milliards de dollars par an. Collectée, pour l'essentiel, par les pays industrialisés, où sont localisées les grandes places financières, cette somme pourrait être reversée aux organisations internationales pour des actions de lutte contre les inégalités, pour la promotion de l'éducation et de la santé publique dans les pays pauvres, pour la sécurité alimentaire et le développement durable. Un tel dispositif mettrait du sable dans les rouages de la spéculation. Il alimenterait des logiques de résistance, redonnerait des marges de manœuvre aux citoyens et aux États et, surtout, signifierait que le politique reprend le dessus.

A cette fin, les signataires se proposent de créer l'association, ATTAC (Action pour une taxe Tobin d'aide aux citoyens) qui leur permettra de produire et de diffuser de l'information pour agir en commun, tant dans leurs pays respectifs qu'aux niveaux européen et international. En vue d'entraver la spéculation internationale, de taxer les revenus du capital, de sanctionner les paradis fiscaux, d'empêcher la généralisation des fonds de pension et, d'une manière générale, de reconquérir les espaces perdus par la démocratie au profit de la sphère financière et de s'opposer à tout nouvel abandon de souveraineté des États au prétexte du " droit " des investisseurs et des marchands. Il s'agit tout simplement de se réapproprié ensemble l'avenir de notre monde.

*Adoptée par l'assemblée constitutive du 3 juin 1998*

---

# Un Mouvement international pour le contrôle démocratique des marchés financiers et de leurs institutions

*Pour une convergence des résistances au néolibéralisme*

---

Le " Mouvement international ATTAC " s'est créé à l'occasion d'une réunion internationale à Paris les 11 et 12 décembre 1998, à l'invitation de l'association française ATTAC (1). Etaient représentés une dizaine de pays d'Afrique, d'Amérique latine, d'Asie et d'Europe, ainsi que plusieurs réseaux ou coordinations (2). Il ne s'agissait que d'une première réunion de travail, aux objectifs délimités : tester les perspectives de collaboration et d'actions communes pour 1999 afin de pouvoir présenter des propositions précises à l'ensemble des mouvements intéressés.

Cette rencontre a été l'occasion d'une première prise de contact collective, très positive. Les échanges entre délégations ont été riches et nous ont effectivement permis de préciser le cadre général de notre action, de définir un certain nombre de propositions concrètes. Les délégations qui ont participé à la réunion de décembre 1998 ont eu le loisir d'en discuter de retour dans leurs pays, et de nous confirmer leurs engagements. Ce sont ces engagements que nous désirons vous présenter aujourd'hui, dans ce texte envoyé à toutes les organisations, réseaux et individus avec lesquelles nous sommes entrés en relations depuis la fondation de notre association.

## I. Trois objectifs

La rencontre de décembre 1998 a permis de mieux définir trois objectifs majeurs :

### **1 - Le lancement du Mouvement international ATTAC - " Mouvement international pour le contrôle démocratique des marchés financiers et de leurs institutions ".**

Le projet de plate-forme de ce mouvement international a été discuté et amendé durant la réunion même, puis un groupe de travail en a finalisé la rédaction courant décembre 1998. Soulignons tout de suite que cette plate-forme peut être signée aussi bien par les organisations qui décident de rejoindre ce Mouvement que par celles qui désirent collaborer régulièrement avec lui sans pour autant en faire directement partie.

### **2 - L'élargissement de la politique, déjà engagée, visant à favoriser la convergence des réseaux luttant, chacun dans son domaine, contre les politiques néolibérales et leurs conséquences.**

Chaque initiative devrait ainsi devenir l'occasion de consolider les liens entre ces réseaux et de renforcer une dynamique unitaire, cumulative, dans une perspective à long terme. Cela a été le cas fin janvier 1999 lors de l'initiative de l' "Autre Davos", préparée en commun par plusieurs réseaux. Cette dynamique devrait se renforcer lors de la conférence internationale qui se tiendra à Paris du 24 au 26 juin 1999 à laquelle nous participons activement.

### **3 - La nécessité, ressentie par tous, de débattre plus collectivement et d'informer plus efficacement.**

Il s'agit aussi bien de faire progresser notre propre compréhension d'une situation internationale en rapide évolution que de préciser les alternatives et d'informer, pour offrir des outils aux mouvements sociaux.

## II. Le Mouvement international

La réunion de décembre 1998 a pris note de la dynamique en cours sur le plan international. Dans divers pays (3), des organisations similaires à Attac-France sont en voie de constitution, chacune avec ses particularités nationales. Par ailleurs, une collaboration régulière s'établit aussi avec d'autres mouvements s'opposant aux politiques néolibérales et leurs conséquences socio-environnementales.

La création du "**Mouvement international pour le contrôle démocratique des marchés financiers et de leurs institutions**" veut répondre à cette dynamique. Avec pour référence la plate-forme ci-jointe, il se constitue en réseau, sans structures "hiérarchiques" ni "centre" géographique. Pluraliste, il s'enrichit de la diversité de ses composantes et favorise l'action commune, sans limiter d'aucune façon la liberté d'intervention de chacun. Il vise à renforcer, à relier et à coordonner sur le plan international l'intervention de tous les partenaires qui se reconnaissent dans sa plate-forme. Il souhaite de même resserrer ses coopérations avec tous les autres réseaux dont les objectifs convergent avec les siens.

Notre Mouvement international doit pouvoir relier des partenaires fort nombreux et variés, dans bien des pays et parties du monde : coordinations et coalitions, syndicats, comités de solidarité, associations et ONG, réseaux d'organisations et d'individus, organes de presse et instituts de recherche... Une telle tâche ne pourra pas être assumée par un secrétariat central (ce qui exigerait des financements trop lourds et s'avérerait aussi contraire à notre logique démocratique) et par des moyens de communication classiques (qui exigent trop de temps et coûtent trop cher).

En conséquence, pour ces raisons pratiques, nous devons recourir aux possibilités offertes par le courrier électronique et la Toile. Nous savons que certains de nos partenaires ne sont pas directement reliés à Internet. Dans la mesure du possible, nous leur enverrons des courriers postaux classiques ; mais en l'état actuel des choses, ces envois ne pourront pas être réguliers. Il faudrait donc que, dans chaque pays, nos partenaires reliés à Internet fassent bénéficier ceux qui ne le sont pas de leurs capacités de communication.

## III. La convergence des réseaux

La question de la taxation du capital et du contrôle démocratique sur les marchés financiers a pris une importance renouvelée depuis la crise ouverte en juillet 1997. Mais, comme l'a confirmé le tour d'horizon opéré durant la réunion de décembre, suivant les pays et les parties du monde, les résistances aux politiques néolibérales se concentrent sur des cibles diverses et les priorités ne sont pas toujours les mêmes : plans d'ajustement structurel du FMI, poids de la dette publique ou de l'endettement privé, mise en œuvre d'accords internationaux du type ALENA ou AMI, OMC, échange inégal Nord-Sud, etc. Notre Mouvement international n'a pas pour ambition de se substituer à cette diversité. Il souhaite collaborer avec les réseaux existants pour favoriser la convergence des mobilisations populaires, citoyennes et démocratiques. C'est en effet grâce à une telle convergence que nous pourrions exprimer une capacité de résistances et d'alternatives face à la « globalisation » néolibérale, et changer le cours de la mondialisation. La conférence des 24, 25 et 26 juin nous paraît être une étape importante dans cette direction.

## IV. Réflexion collective et information active

Informier plus largement et élaborer plus collectivement : cette double exigence s'est fortement exprimée durant la rencontre de décembre 1998. Il nous faut en effet progresser tant en ce qui concerne l'analyse (par exemple, sur l'évolution des structures financières internationales) que la définition des alternatives. Il nous faut aussi contribuer à mieux informer les opinions publiques et à mieux outiller les mouvements sociaux. Lors de la réunion, toute une série de thèmes ont ainsi été évoqués, qui mériteraient d'être discutés dans la période à venir et sur lesquels nous reviendrons.

Information et élaboration : Attac-France est d'autant plus sensible à ces domaines d'activités que des organes de presse ont participé à sa fondation et qu'elle s'est dotée d'un conseil scientifique. Il s'agit aussi d'affirmer une capacité de contre-expertise, face aux discours dominants. Dans cette perspective, des liens se tissent dans divers pays avec des publications, avec des universitaires ou avec des instituts extra-universitaires qui veulent mettre la recherche et la connaissance au service des mouvements sociaux. Le réseau international que nous constituons et l'utilisation d'Internet devraient faciliter cette tâche. La réunion de décembre 1998 a permis d'ouvrir des perspectives. L'avenir du "**Mouvement international pour le contrôle démocratique sur les marchés financiers et leurs institutions**" dépend dorénavant de nous toutes et tous.

## **Conseil scientifique.**

Le Conseil scientifique a pour objet de produire de l'information sur les aspects de la sphère financière et de la communiquer afin de promouvoir et de mener des actions de tous ordres en vue de la reconquête par les citoyens du pouvoir que la sphère financière exerce sur les aspects de la vie politique, économique, sociale et culturelle dans l'ensemble du monde.

Le Conseil scientifique est un authentique vivier d'intervenants pour participer à des réunions publiques et autres manifestations. Des dossiers thématiques peuvent être établis à l'appui d'une manifestation précise. Leur accumulation finirait par constituer une base documentaire non négligeable.

Les études de fond, à plus long terme ont pour objet d'éclairer les prises de position et d'alimenter les efforts de rapprochement avec les organisations qui constituent la plate-forme de convergence. C'est une réflexion concertée permanente et une coordination internationale en actions.

Les groupes de réflexion ont été mis en place. Ils ont commencé leurs travaux dans une perspective intellectuelle à laquelle ils doivent rajouter des prolongements pour l'action sur le terrain sous la forme de propositions concrètes susceptibles d'être reprises par des projets de loi à soumettre au Parlement. La synergie des groupes de réflexion est leur capacité à s'associer pour aller ensemble plus loin que chacun des membres séparément. Les comités locaux sont directement associés à leur travail.

A ce jour les groupes suivants ont été constitués:

Cette liste n'est pas exhaustive et d'autres groupes sont en voie de constitution.

## **Contrôle des flux financiers, réforme des institutions, réorganisation du système monétaire internationale :**

- Suzanne de Brunhoff
- François Chesnais
- Bruno Jetin
- Dominique Plihon

## **Paradis fiscaux, criminalité financière:**

- Gérard Gourguechon
- Avec la collaboration de " L'Appel de Genève " et " Egalité devant la loi ".

## **Fonds de pension :**

- Michel Husson
- Jacques Nikonoff
- Dominique Plihon

## **Blanchiment de l'argent de la drogue :**

- Pierre Salama

## **Appropriation du vivant :**

- François Dufour
- Suzanne Pons
- Invités : Jean -Pierre Berlan, Marie-Angèle Hermitte, Martine Rémond-Grouillard.

## **Environnement et développement durable :**

- François Dufour
- Jean-Paul Maréchal

## **Collège des fondateurs**

### **Personnes morales**

AC ! (Agir ensemble contre le chômage)  
Agir ici  
AITEC (Association internationale de techniciens, experts et chercheurs)  
Alternatives Economiques  
Amis de la Terre  
APEIS (Association pour l'emploi l'information et la solidarité)  
Artisans du Monde  
Association Gunter Holzmann  
Pétition  
CADAC (Coordination des associations pour le droit à l'avortement et à la contraception)  
CEDETIM (Centre d'études et d'initiatives de solidarité internationale)  
Fédération des banques CFDT  
Fédération des finances CGT  
Charlie-Hebdo  
Confédération générale des SCOP  
CNAFAL (Confédération Nationale des Familles Laïques)  
Confédération paysanne  
CRID  
Droit au Logement  
Droits devant !  
Fédération Banques-CFDT  
FFMJC (Fédération Française des Maisons de Jeunes et de la Culture)  
FGTE-CFDT  
FSU  
Golias  
Le Monde diplomatique  
Ligue de l'enseignement  
MNCP (Mouvement national des chômeurs et précaires)  
MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples)  
Politis  
Raisons d'agir  
Réseaux services publics européens  
SNES  
SNESup  
SNPTAS Equipement CGT  
SNUI (Syndicat national unifié des impôts)  
SNUIPP (Syndicat national unifié des instituteurs et professeurs des écoles)  
SUD-PTT  
SURVIE  
Syndicat de la magistrature  
Témoignage chrétien  
Transversales/Science/Culture  
UFAL (Union des Familles Laïques)  
UGICT-CGT (Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens CGT)  
Union syndicale Groupe des 10

### **Personnes physiques**

Manu CHAO  
René DUMONT  
Viviane FORRESTER  
Gisèle HALIMI  
Bernard LANGLOIS  
Daniel MERMET  
René PASSET  
Ignacio RAMONET  
Jacques ROBIN  
Philippe VAL

## L'association Attac-Var

A la suite de notre assemblée constitutive, l'association de loi 1901 ATTAC-VAR s'est définie comme une instance de réflexion et d'interpellation de l'opinion et des élus. Son organisation est évolutive, adaptable aux besoins des adhérents, des attentes de l'opinion. Par ailleurs, elle entreprend toute action ou toute campagne susceptible d'informer les citoyens sur les thèmes qui nous préoccupent.

Nous avons convenu d'un commun accord que nous n'étions ni un parti en quête de suffrages, ni un syndicat défendant des revendications catégorielles. Libre à ceux qui adhèrent à nos arguments d'utiliser nos travaux et de s'approprier nos idées. Plus ils s'en rapprochent, plus nous atteindrons nos objectifs.

## Ce que propose Attac-Var

L'association reprend et décline au plan local les thèmes choisis et définis par l'ensemble du mouvement, que ce soit à l'initiative du Collège des Comités Locaux ou à celle du Conseil d'Administration national. Elle intervient en coordination avec ces objectifs

Elle entreprend d'informer par tous moyens appropriés, les citoyens sur les grands enjeux qui affectent les sociétés en leur donnant les moyens de se faire une opinion et de se donner des raisons d'espérer et de construire un projet.

Par ailleurs, l'un de ses principaux objectifs est d'identifier et de dénoncer la stratégie de la mondialisation au niveau local, stratégie qui vise à concentrer dans quelques mains les activités rentables :

- Les espaces remarquables par des programmes immobiliers, voire par la gestion privée des espaces naturels (Les Escarcets, les Salins, etc.);
- L'appropriation des missions attachées aux collectivités (distribution de l'eau, assainissement, restauration, parkings, systèmes informatiques, sécurité, etc.);
- L'appropriation du vivant (élevage, agriculture, ressources naturelles);
- L'appropriation des missions d'enseignement;
- L'appropriation des réseaux et services de transport.
- L'appropriation par la Grande Distribution du commerce local

Notre champ d'intervention s'étend à tous les domaines de l'activité économique sociale et culturelle, s'agissant de mettre en évidence ces enjeux.

Notre communication interne et externe est organisée en utilisant tous les supports: *info écrite* (lettre, journal, tracts, presse), *électronique* (Internet), *orale* (réunion publique...): il s'agit ainsi d'assurer une information efficace des membres de l'association Attac-Var, de sensibiliser et interpellier le public. Toutes nos actions sont menées en étroite relation avec l'association nationale ATTAC.

Le « Café-ATTAC » permet de nous retrouver le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>ème</sup> jeudi du mois. Il est ouvert au public et des thèmes de débat sont proposés. Une information mensuelle de réflexion, d'analyse & d'interpellation est délivrée par « Le Télégraphe ». Des réunions & des débats publics sont fréquemment organisés. Leur objectif est d'éveiller le maximum de consciences aux conséquences sociales des mécanismes économiques. Chaque mois, l'association se réunit en CA, ouvert à tous, pour faire le point et préparer les actions à venir. C'est là que sont recueillies les propositions et décidées les formes d'action et rassemblées les bonnes volontés pour les mener à bien. Dans ce cadre, chacun doit pouvoir utilement trouver sa place.

L'association ne s'interdit pas de réfléchir à la manière de mettre en application dans son fonctionnement et les rapports entre ses adhérents, les idées et les valeurs dont elle fait la promotion pour autrui.